

<https://www.snetap-fsu.fr/3-decembre-2024-Appel-a-mobilisation-des-retraite-o-es.html>



3 décembre 2024 - Appel à mobilisation des retraité•es

- Métiers - Retraité.e -

Date de mise en ligne : mercredi 20 novembre 2024

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

https://www.snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L400xH52/capture_d_e_cran_2024-11-20_a_13.45_20-47f2f.png

Revalorisation au 1er janvier 2025 Rattrapage des pertes subies depuis 2017 Pas d'économie sur le dos des retraité•es

Le gouvernement a décidé de ne pas revaloriser au 1er janvier 2025 les retraites de base, à hauteur de l'inflation, comme le code de la Sécurité sociale l'y oblige. Ainsi il programme une nouvelle perte de pouvoir d'achat qui se cumulera aux pertes déjà subies par tous les retraités depuis des années.

Il introduit « une deuxième revalorisation au 1er juillet pour les retraités les plus modestes afin de les protéger intégralement de l'inflation. » Ceci est une piteuse tentative de diviser les retraités. Rappelons que la revalorisation de début d'année 2024 porte sur l'année 2023.

Nos 9 organisations s'insurgent contre cette mesure qui va, une nouvelle fois aggraver la perte de pouvoir d'achat de l'ensemble des retraité•es.

Rappelons en effet que depuis janvier 2017, les pensions n'ont augmenté que de 13,6 % pour une inflation de 19,5 %. De plus, les retraité•es ont perdu l'équivalent de plus de 3 mois de pension et jusqu'à 4,5 mois pour celles et ceux qui ont subi l'augmentation de la CSG de 2018.

Cette décision est une remise en cause du droit à la retraite, du code de la Sécurité Sociale. Pour les fonctionnaires retraités, c'est une grave atteinte au code des pensions civiles et militaires.

Cette mesure est d'autant plus injuste que dans le même temps le gouvernement, dans le cadre de la préparation du PLFSS 2025, envisage plusieurs mesures visant à remettre en cause l'accès aux soins, en particulier des plus fragiles et des plus âgé-es : remise en cause de la prise en charge des ALD, augmentation des franchises, augmentation du « ticket modérateur », augmentation des cotisations des complémentaires santé, particulièrement élevées pour les retraité•es.

Ces menaces sont d'autant plus inacceptables que ce même gouvernement tergiverse pour augmenter l'imposition des profits des grandes entreprises comme celle des plus grosses fortunes. Il se refuse toujours à revenir sur les exonérations de cotisations sociales patronales qui coûtent chaque année plus de 70 milliards aux budgets publics. Ces exonérations, loin de servir l'emploi, grèvent largement le budget de la Sécu et profitent pour l'essentiel aux actionnaires.

Ainsi, la part des 500 plus grosses fortunes est passée de 28 % du PIB en 2018 à 42 % en 2023.

A, nos 9 organisations exigent du gouvernement qu'il annule cette mesure et qu'il revalorise les pensions au 1er janvier 2025 à hauteur de l'inflation dans un premier temps et qu'il ouvre des négociations pour le rattrapage des pertes subies.

Signez massivement la pétition qui sera déposée en préfecture !

(disponible en ligne [sur ce lien](#))

Manifestez le 3 décembre !

Oui à l'indexation de toutes les retraites de base au 1er janvier 2025.

Indexation a minima sur l'inflation au 1er janvier 2025.

Rattrapage des pertes subies depuis 2017.

Pas de pension en-dessous du [SMIC](#).

Revalorisation des pensions indexées sur le salaire moyen.}